



Professeur des Ecoles

Document réalisé par la MIP de Louhans (www.mip-louhans.asso.fr)

avec la collaboration de professionnels

Document réalisé en octobre 2014

Mise à jour partielle : 2018

Rappel sur l'enseignement primaire

Les cycles d'enseignement ont été modifiés (mise en place progressive à partir de la rentrée 2014), ce qui a eu des incidences sur les programmes (qui ne sont pas encore tous fixés).

A partir de 2014, la scolarité école-collège sera structurée en 4 cycles de 3 ans :

- Cycle 1 : les apprentissages premiers
 - Classes : petite, moyenne et grande section de maternelle
- Cycle 2 : les apprentissages fondamentaux
 - Classes : CP, CE1 et CE2
- Cycle 3 : cycle de consolidation
 - Classes : CM1, CM2 et 6ème

Le cycle 4 correspond aux classes de 5ème, 4ème et 3ème.

Table des Matières

- Rappel sur l'enseignement primaire (p1)
- Fonctions (p1)
- Conditions de travail (p4)
- Concours (p6)
- Préparations (p11)
- Après le concours (p12)
- Dispositif « Emploi avenir professeur » (p12)

Fonctions

A la fois animateur, éducateur et pédagogue

Qu'il travaille en école maternelle, primaire ou dans l'enseignement spécialisé, le professeur des écoles a pour mission **d'assurer l'apprentissage des connaissances de base, de donner des repères aux enfants, de les socialiser, de les aider à grandir...**

● La responsabilité d'une seule classe

- Il est, 24h par semaine, en face à face avec les mêmes enfants, ce qui implique un important travail de préparation de ses cours et une très bonne organisation.
- Il accompagne les enfants dans le début de leur scolarité et noue avec eux une relation forte. Cela entraîne des joies (le plaisir de voir un enfant lire, passer dans la classe supérieure...), mais aussi un sentiment de culpabilité lorsque cela ne se passe pas bien avec un enfant (difficultés d'apprentissage, méthodes pédagogiques inefficaces...). Il doit donc savoir prendre du recul et trouver le bon équilibre.

● Garder les enfants concentrés

- L'enseignant doit « tenir » sa classe toute la journée : capter l'attention des enfants continuellement et réagir rapidement lorsqu'il sent qu'ils se déconcentrent. Il alterne des moments où les enfants travaillent seuls et ceux où ils sont en petits groupes.
- Lors de la récréation, l'instituteur reste actif : il se tient prêt à intervenir (par ex après une chute, une bagarre, une agression verbale...) et fait de la prévention (des enfants qui jouent dans une zone qui ne s'y prête pas, qui ont un comportement dangereux...).
- Il s'adapte à chaque élève tout en faisant progresser le groupe. Il reste attentif pour déceler d'éventuelles difficultés chez certains élèves (difficultés d'apprentissage, problème de comportement, difficultés d'élocution...). Il en discute avec les parents qu'il peut orienter vers des personnes spécialisées (le psychologue ou les enseignants spécialisés du RASED, un orthophoniste...).

Isabelle, institutrice en moyenne et grande section de maternelle

Isabelle a toujours voulu être institutrice. « Je voulais retrouver l'odeur du cartable ! » nous dit-elle en plaisantant. Elle s'est donc tournée tout naturellement vers l'enseignement à la fin de ses études. Elle a exercé dans plusieurs écoles aussi bien primaires que maternelles. Elle a même enseigné aux Etats-Unis dans une école franco-américaine « J'ai eu des CP, des CE1... Mais c'est en maternelle que je me sens dans mon élément, particulièrement en moyenne et grande section. La grande section, notamment, me passionne car, bien que les enfants soient encore trop petits pour apprendre à lire et à écrire, elle pose les bases pour le CP et la scolarité à venir. »

C'est d'ailleurs ce qu'elle explique aux parents en début d'année scolaire. « Bien souvent, les gens pensent que nous ne faisons que des jeux et du coloriage, alors que nous utilisons les jeux et les activités créatives comme support pour les apprentissages. Aucune activité n'est menée gratuitement, tout a un sens et un objectif. »

Isabelle nous rappelle à cette occasion les principaux objectifs des classes de maternelle. « Tout d'abord, nous préparons les enfants à vivre ensemble. Ils doivent apprendre à respecter des règles, à se responsabiliser, à gérer les conflits... Ensuite, nous faisons un gros travail sur l'expression orale qui est une préparation à la lecture. Ils apprennent à repérer des sons, à se familiariser avec la notion de syllabes, de mots, enrichissent leur vocabulaire... L'expression orale est tout le temps présente : en donnant la date, en parlant, en comptant... Ils doivent apprendre à écouter et à communiquer. »

● Une certaine liberté pédagogique

- Il dispose d'une certaine liberté pour concevoir et animer ses cours tout en respectant le programme scolaire défini par le Ministère de l'Education Nationale.
- Son travail est très différent selon où il exerce (taille de l'école, zone rurale/zone urbaine, classe unique...), et selon l'âge des enfants (il ne fera pas la même chose avec des enfants en moyenne section et avec des enfants en CM2)...

En Ecole maternelle : préparer l'entrée en primaire grâce aux activités ludiques

Il intervient auprès d'enfants âgés de 2 à 6 ans. L'école maternelle est découpée en 3 classes : la petite section, la moyenne section et la grande section.

L'enseignant a 3 grands objectifs :

- **L'apprentissage du langage** pour préparer à la lecture : faire des phrases correctes, apprendre à reconnaître les lettres (de son prénom par exemple) et les chiffres, s'exprimer au milieu des autres...
- La **socialisation** des enfants pour qu'ils apprennent à vivre en groupe : se repérer dans le temps (un temps pour le travail, un temps pour la récréation...), partager des jouets, accepter de perdre, ne pas se battre, respecter des consignes...
- Le **développement culturel et corporel** : ouverture sur différentes « techniques » (collage, coloriage, peinture, plâtre...), découvertes sur le monde (la nature, les animaux...), apprentissage des fonctions du corps (pour que les enfants soient à l'aise avec leurs corps)...

Pour atteindre ces objectifs pédagogiques, l'instituteur utilise des supports souvent ludiques (dessin, jeux, comptines, bricolage, danse...). Chaque enseignant développe ses propres méthodes, tout en respectant le programme. Il prépare le travail à l'avance, en dehors des heures de classe : il recherche des idées, conçoit les supports, les teste, les évalue...

Voir le témoignage d'Isabelle p1

En Ecole primaire : les apprentissages de base

- Il intervient auprès d'enfants âgés de 6 à 11 ans. Son objectif est d'apporter aux élèves un certain nombre de connaissances, mais aussi une méthode de travail et le respect des règles de vie en société. Il essaie de développer progressivement les capacités de réflexion, d'expression et de communication des enfants.
- Il assure l'apprentissage des bases dans les matières suivantes : français, mathématiques, sciences et technologies, histoire et géographie, instruction civique, EPS (sport), initiation à une langue étrangère, éducation musicale et arts visuels. Un enseignant doit donc être très polyvalent et être à l'aise dans toutes les matières.
- Selon les matières, le temps à sa disposition et le niveau des élèves, il peut choisir de faire un cours magistral ou bien de faire travailler les élèves par petits groupes. Il adapte sa pédagogie aux élèves, repère les élèves en difficulté et essaie avec eux d'autres méthodes... Chaque année scolaire et chaque classe réservent leur lot de surprises et le professeur est obligé de s'adapter.
- En dehors du temps en présence des enfants, l'enseignant corrige les copies, prépare les leçons et exercices, cherche de nouvelles idées, rencontre les parents et ses collègues...

Voir le témoignage de Karine p8

8h30 : Isabelle commence sa journée d'école. Si elle arrive quelques minutes avant les élèves, la préparation de la journée a débuté bien avant. « Pour gérer une classe de 22 élèves tous les jours, il faut s'organiser et donc préparer. Au moindre temps mort, les enfants se déconcentrent et chahutent. Et je ne peux pas faire cette préparation lorsque les enfants sont là... ». C'est donc en dehors des 6 heures de présence avec les enfants qu'Isabelle prépare sa classe. Avant chaque rentrée, pendant les grandes vacances, Isabelle réfléchit au déroulement général de son année. Ensuite elle prévoit plus précisément les activités qu'elle souhaite mener avec les enfants jusqu'aux vacances de la Toussaint. « Je me fixe des objectifs. Je trouve que c'est plus rassurant de travailler par séquences de deux mois. Cela me permet aussi de réajuster mes objectifs lorsqu'ils ne sont pas atteints. Pendant chaque vacances scolaires, je prépare mon planning jusqu'aux prochaines vacances. Ensuite, un jour par semaine, et parfois le soir ou les week-ends, j'organise la semaine suivante. Et enfin, chaque jour entre 12h et 14h, je prépare ce dont j'ai besoin pour l'après-midi. » Isabelle s'occupe à la fois de trouver des idées, de réfléchir à leur mise en œuvre, de faire les préparations matérielles nécessaires...

8h50 : Les enfants arrivent petit à petit. La classe d'Isabelle comprend des enfants de grande section et quelques enfants de moyenne section. Ils vont dans la classe et sortent des jeux, des puzzles, des albums... Pendant ces quelques instants d'autonomie, les enfants apprennent à se responsabiliser, à jouer ensemble... Pendant qu'Isabelle les surveille d'un œil, elle en profite pour échanger quelques mots avec les parents. « Ils me disent si leur enfant est malade, grognon, fatigué, s'il y a des problèmes dans la famille... Ces informations me sont utiles pour mieux comprendre le comportement de l'enfant au cours de la journée. »

9h : Les enfants rangent ce qu'ils ont sorti. Des repères de couleur sur les objets et les étagères les aident à remettre les jeux à leurs places... « Ils savent qu'ils doivent ranger car, en début d'année, nous avons établi des règles de fonctionnement de la classe que j'ai répétées encore et encore.

Maintenant, en fin d'année, c'est acquis. Ces dix minutes sont aussi l'occasion pour moi de les observer, de voir ceux qui ont du mal à se fixer sur quelque chose, ceux qui préfèrent les albums... »

C'est maintenant l'heure des rituels du matin : le rituel du temps, le rituel des absents et le rituel du calendrier. Ils ont une grande importance, car ils font déjà partie des apprentissages. Ils permettent de travailler la notion de temps, mais aussi d'appréhender l'écriture et la reconnaissance des lettres et des mots. Car les enfants devront apprendre cette année 3 écritures différentes : majuscules et minuscules d'imprimerie, et minuscules en écriture manuscrite (cursive). Ils doivent par exemple être capables de reconnaître la lettre « A » écrite de trois manières différentes. La reconnaissance de ces trois écritures est nécessaire pour apprendre la lecture en CP.

Isabelle a fabriqué une grande liste avec les prénoms de tous les enfants (en lettres capitales). Elle fixe une pince à linge sur le prénom de l'enfant qui va faire le rituel d'aujourd'hui. « Chaque jour, je descends les pinces à linge sur le prénom de l'enfant suivant, pour que chacun participe aux différents rituels. Les rituels sont très importants et, en début d'année, ils prennent un temps fou. En général, je n'en mets qu'un en place au début, souvent le rituel de la date. Puis, petit à petit, je leur explique les 2 autres rituels. En fin d'année, ils sont parfaitement au point. »

Le rituel du temps

Isabelle écrit tout d'abord au tableau la date du jour ainsi que le jour de la semaine et le mois (en lettres capitales en début d'année, puis en cursives en cours d'année). Les enfants disposent d'étiquettes sur lesquelles sont inscrits les noms des jours de la semaine, les mois... L'enfant désigné pour cet exercice doit reconstituer la date avec ces étiquettes. « C'est un travail de reconnaissance des écritures. L'enfant doit faire correspondre ce qu'il voit écrit sur le tableau avec les étiquettes. » Isabelle a ensuite fabriqué une roue sur laquelle sont écrits dans 2 écritures les noms des jours de la semaine. L'enfant doit mettre le bon jour en face de l'étiquette « aujourd'hui ». L'enfant doit dire

L'Enseignement spécialisé : aider les enfants les plus en difficulté

Pour devenir enseignant spécialisé, il est nécessaire d'obtenir le **CAPA-SH** (certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap).

On ne peut se présenter plus de 3 fois aux épreuves de l'examen.

● Conditions d'accès à l'examen

- Etre instituteur ou professeur des écoles titulaire
- OU maître contractuel ou agréé des établissements d'enseignement privé sous contrat, rémunéré sur l'échelle d'instituteur ou de professeur des écoles.

On peut se présenter à l'examen en candidat libre ou après un stage de préparation.

● Les options

- Option **A** : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves sourds et malentendants,
- Option **B** : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves aveugles ou malvoyants,
- Option **C** : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant,
- Option **D** : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives,
- Option **E** : enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique,
- Option **F** : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique auprès des élèves des établissements et sections d'enseignement général et professionnel adapté,
- Option **G** : enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante rééducative.

Un arrêté du 5 janvier 2004 définit les différentes options.

● Lieu d'exercice

Selon l'option choisie, l'enseignant spécialisé travaille auprès d'élèves présentant un retard scolaire important ou bien de réels handicaps (troubles auditifs, visuels, moteurs ou psychologiques). Des méthodes d'apprentissage spécifiques, de la créativité et du dynamisme sont indispensables. Il peut intervenir dans des structures variées :

- En **école élémentaire** : au sein d'une CLIS (Classe d'intégration scolaire) ou du RASED
- Dans le **secondaire** : en SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté), en UPI (unités pédagogiques d'intégration), dans les EREA (établissements régionaux d'enseignement adapté).
- Dans des **établissements spécialisés** : en centre médico-psychologique, en IME (institut médico-éducatif) avec des enfants âgés de 6 à 18 ans, en hôpital de jour ou en service de soins d'éducation spécialisée à domicile...
- Mais aussi dans des **établissements pénitenciers** auprès d'adultes...

Dans tous les cas, il travaille en équipe avec les éducateurs, psychologues, médiateurs, assistantes sociales, famille...

à haute voix : « Aujourd'hui, c'est lundi. Demain, ce sera mardi. Hier, c'était dimanche. ». « C'est une manière de lui apprendre à se repérer dans la semaine et de déjà travailler sur les temps de conjugaison. J'essaie toujours de trouver un support rigolo ou joli pour les faire travailler, c'est beaucoup plus ludique. »

Le rituel des absents

Isabelle a réparti les enfants en 3 groupes pour les activités. A leur arrivée, les enfants doivent prendre sur la table l'étiquette sur laquelle est inscrit leur prénom (dans les différentes écritures) et la déposer dans la boîte numérotée de leur groupe. Là encore, l'objectif est de les faire travailler de manière ludique sur la reconnaissance des écritures et sur les chiffres puisque les enfants doivent reconnaître les chiffres de 1 à 3 pour trouver la bonne boîte. « Lorsqu'un enfant est absent, son prénom reste sur la table. Un enfant désigné pour ce rituel prend l'étiquette qui reste. Il cherche le prénom de l'absent dans la grande liste des prénoms. En début d'année, il reconnaît la forme des lettres et à la fin de l'année il est normalement capable de lire le prénom de l'enfant. Il doit ensuite dire qui et combien d'enfants sont absents. Le reste de la classe suit le déroulement du rituel. Il est important qu'ils soient attentifs pour qu'ils mémorisent eux aussi ce qu'ils entendent. »

Le rituel du calendrier

Isabelle a fabriqué un grand calendrier avec des cases reprenant les mois, les jours de la semaine et la date. « Je note dans les cases les événements qui auront lieu dans le mois : une visite à la bibliothèque, une sortie, un anniversaire... En début de mois, j'explique aux enfants ce qui est marqué. Lors du rituel du matin, un enfant colorie en jaune la date d'aujourd'hui. Si nous sommes un jeudi, nous nous posons la question « pourquoi le jour d'avant n'est-il pas colorié ? ». C'est un bon moyen pour faire observer aux enfants que certains jours il n'y a pas école, cela leur donne des repères dans le temps. L'enfant colorie alors le mercredi, jour de repos, en vert. Nous faisons la même chose pour les week-ends, les jours fériés et les vacances. A la fin du mois, je regarde avec les enfants le calendrier et je leur demande si, d'après eux, ils ont été plus souvent à l'école ou à la maison. Ensuite, nous comptons le nombre de jours jaunes (jours d'école) et le nombre de jours verts (jours sans école). C'est l'occasion de les faire compter en suivant une ligne, de gauche à droite, comme ce sera le cas pour la lecture. Une fois que nous avons compté, nous comparons les résultats. Par exemple, il y a plus de jours verts que de jaunes... Cela me permet d'introduire les notions de « plus que », « moins que » et « autant que ». »

9h30 : Les rituels sont terminés et pourtant les enfants ont déjà fait, sans s'en rendre compte, de la lecture, du calcul...

C'est maintenant l'heure du goûter. « Je choisis les contenus des goûters avec mes collègues. Chaque jour, un parent est désigné pour apporter ce que nous avons fixé. Il peut s'agir de fruits, de laitages... Cela permet aux enfants de découvrir des aliments qu'ils ne connaissent pas bien, comme, par exemple, manger un yaourt qui n'a pas de couleur ou un aliment qu'ils n'auraient pas accepté de manger chez eux. Nous essayons toujours de leur en faire goûter un petit morceau. Un enfant est désigné pour distribuer les gobelets avec l'aide de Patricia, l'ATSEM qui est affectée à ma classe. » Le goûter est aussi l'occasion d'un apprentissage : des notions de vie en groupe (il ne faut pas toucher tous les morceaux, mais en choisir un seul), d'hygiène (se laver les mains avant et après) et de développement corporel. « Nous voyons ensemble les différentes fonctions du corps, la croissance... Par exemple : à quoi servent les dents ? A mastiquer, à manger... »

9h40 : C'est l'heure des ateliers. Les enfants sont répartis en 3 groupes : un en autonomie, un avec Isabelle et un avec Patricia. Isabelle nous parle alors du rôle complémentaire de l'ATSEM dans une classe de maternelle. « Patricia m'est d'une grande aide, et les enfants l'adorent. Elle soigne les petits bobos, change un enfant sale, m'aide pour préparer les ateliers... Nous formons une équipe, une sorte de tandem. Nous avons l'habitude de travailler ensemble et je lui fais totalement confiance pour gérer un groupe. Je sais qu'elle va aller dans le même sens que moi et que nous n'allons pas nous contredire devant les enfants. Notre bonne entente favorise une bonne ambiance dans la classe. Par contre, elle ne décide pas du contenu pédagogique ou de la méthode à

Conditions de Travail



- Le temps de travail du professeur des écoles se répartit entre :
 - le **temps de présence** en classe auprès des enfants (24 à 27h par semaine).
 - Et le **temps consacré à la préparation** (définition d'objectifs, stratégie, durée, évaluation d'une action...), **aux corrections, aux réunions** (conception et mise en œuvre du projet d'école...), **aux conseils d'école, aux rencontres avec les parents, aux sorties scolaires...** Ce temps est difficilement quantifiable et dépend de chaque enseignant qui peut travailler chez lui ou à l'école pendant la pause de midi, le soir, les week-ends, mais aussi quelques jours pendant les vacances scolaires... Certaines activités demandent une longue préparation : une séance de 45 minutes devant les élèves peut demander 2 à 3h de préparation.
- Un professeur des écoles a la responsabilité d'une classe de 20 à 30 élèves, âgés entre 2 et 11 ans. Il peut s'occuper d'une classe avec plusieurs niveaux d'apprentissage (par exemple CM1/CM2), voire, dans les zones rurales une classe unique avec tous les niveaux.
- Il travaille au sein d'une **équipe** et doit assurer la continuité et la cohérence des apprentissages dans le cadre d'un projet d'école et un projet de cycle.

Qualités requises

Pour exercer ce métier, aimer les enfants ne suffit pas ! D'autres qualités sont nécessaires :

- La **polyvalence** : enseignement de toutes les disciplines (français, mathématiques, histoire, sciences, gym...), bonne culture générale, capacité à passer dans une même journée d'une séance sur la préhistoire à la peinture.
- Des **capacités d'adaptation** aux élèves, aux parents, aux programmes (qui évoluent régulièrement), aux collègues... Il doit sans cesse se remettre en question.
- Une **bonne résistance au stress** pour faire face à de nombreuses difficultés : élèves difficiles, pression des parents, difficultés d'apprentissage chez certains enfants, insuffisance de moyens...
- Une **bonne résistance physique** : métier fatiguant à cause du temps de présence auprès des enfants. Il est très souvent debout, courbé au dessus des enfants, assis sur de petites chaises ou accroupi et travaille dans le bruit.
- De l'**énergie** : gérer une classe toute une journée, faire de la surveillance, être toujours attentif... Il doit constamment être sur le qui-vive (pendant les récréations et la classe).
- Une **bonne organisation** : au moindre temps mort, les élèves se déconcentrent. Il doit réussir à capter et à garder l'attention des enfants sur la durée.
- De la **patience** : adaptation au rythme d'apprentissage de chaque enfant, répétition des consignes, des règles de vie en groupe...
- Le **sens de l'autorité** : trouver le bon équilibre entre trop de souplesse et trop d'autorité. Il doit gérer les tensions, les disputes, faire respecter les consignes, donner des punitions adaptées... Il doit pouvoir cadrer un groupe.
- De l'**autonomie** : le professeur des écoles dispose d'une certaine marge de manœuvre pour enseigner les programmes. Il est seul face aux élèves.
- De la **disponibilité** : être à l'écoute des enfants, des parents, de ses collègues...
- De la **curiosité et de l'imagination** pour trouver de nouvelles idées. Par exemple, une visite au musée suggère une idée en histoire ou en art visuel, une randonnée incite à récolter des éléments qu'il présentera à la classe... Internet lui apporte de nombreuses informations, il doit savoir faire le tri.
- Une **bonne élocution** : être clair, utiliser des mots compréhensibles par les enfants...
- Une **certaine réserve** : faire attention à ce qui est dit devant les enfants, car ils sont influençables. Il doit rester objectif et essayer de ne pas faire de préférence entre les enfants.

employer, rôle qui relève de la responsabilité de l'enseignant, elle suit mes directives. J'ai beaucoup de chance de l'avoir. »

L'atelier lecture

Au cours de l'année, Isabelle aborde de nombreux points liés à la lecture. Elle travaille notamment sur les sons et les syllabes avec les enfants. « Je leur raconte par exemple une comptine dans laquelle le son « i » est très présent. Nous regardons ensuite des images représentant des mots contenant ou non ce son. Chaque enfant a une boîte d'images et doit trier celles contenant le son « i ». J'aborde également les syllabes. Ils doivent compter sur leurs doigts le nombre de syllabes contenues dans le mot « hippopotame » par exemple. Nous voyons aussi la notion de mot, nous les trions : est-ce un mot long ? Un mot court ? Pour le savoir, on compte le nombre de lettres. »

Elle leur apprend aussi les lettres de l'alphabet et à faire la différence entre le nom de la lettre et le son qui lui correspond. Par exemple, la lettre « s » donne le son « se ».

« J'aime aussi leur présenter des textes, soit que j'ai écrit sous la dictée des enfants, suite à une sortie à l'extérieur que nous avons faite ensemble, soit un texte qu'ils connaissent déjà. Je leur fais reconnaître les petits mots comme « le » ou « la ». Nous découvrons ensemble la ponctuation et son rôle, ce qu'est un paragraphe... Dans tous ces exercices, nous travaillons l'expression orale. Les enfants essaient de reconnaître des lettres. Certains y arrivent mieux que d'autres. Tous les enfants n'apprennent pas au même rythme, certains rencontrent de véritables difficultés. J'ai eu notamment un élève qui n'arrivait pas à fixer les connaissances. Il oubliait d'un jour sur l'autre ce qu'il avait appris. J'avais le sentiment de ne pas réussir à lui transmettre ni à lui apprendre quoi que ce soit. C'est toujours une situation difficile pour un enseignant. Mais il faut être capable de prendre du recul, de se déculpabiliser et aussi de s'armer face à l'échec. »

Isabelle n'est d'ailleurs pas seule face aux enfants en difficulté. Elle travaille en collaboration avec le RASED (voir le témoignage de Karine) qui suit individuellement les enfants en difficultés. « Environ un mois après le début de l'année scolaire, je remarque déjà les enfants qui présentent des difficultés d'apprentissage ou un problème de comportement : par exemple, un enfant incapable de faire des phrases correctes, qui confond « il » et « elle » ou a un problème d'élocution. J'en parle alors à la rééducatrice, aux parents qui, s'ils sont d'accord, peuvent envisager le recours à un orthophoniste. Lorsque je repère des soucis d'agressivité ou de manque de confiance en soi, j'en informe, toujours avec l'accord des parents, la rééducatrice du RASED pour qu'elle l'aide. »

Isabelle insiste beaucoup sur l'importance de bien communiquer avec les parents de manière générale. « Les parents se posent beaucoup de questions, c'est normal. Il faut savoir les rassurer lorsqu'ils ont l'impression que leur enfant a des soucis et faire preuve de diplomatie. Parfois une simple explication suffit à désamorcer une situation qui pourrait devenir conflictuelle. »

L'atelier maths

Un des objectifs de l'année est d'apprendre à compter jusqu'à 30-31, c'est-à-dire le nombre de jours dans un mois. Ils doivent aussi savoir reconnaître de petites « collections » sans les compter : par exemple parvenir à donner immédiatement la somme de 3 ou 4 petits objets regroupés sur une table. Ils reprennent aussi les notions de « plus que », « moins que », « autant que ». Ils apprennent tout ça sous forme de jeux, en groupe.

La numération peut aussi être vue indirectement. Les enfants de la classe ont des correspondants dans une autre école. A l'occasion de leur venue, les élèves de Isabelle ont préparé des pochettes surprises. « Chaque enfant avait face à lui différents types d'objets sur la table et 6 pochettes à faire. La règle était de mettre au moins 3 objets dans chaque pochette et qu'il ne reste plus rien sur la table. Les enfants devaient donc réfléchir pour répartir les objets dans chaque pochette et respecter les consignes. »

Isabelle aborde avec les enfants aussi les repères dans l'espace : devant, derrière, à droite, à gauche, dessus, dessous...

D'autres ateliers : travail sur la motricité en leur faisant découper des choses fines et précises, coloriage, reproduction dans l'espace d'un modèle avec des legos, manipulation de lettres, jeux mathématiques (loto...)... « Les jeux apprennent aux enfants à attendre leur tour, à perdre, à compter, à avoir une stratégie... »

Salaire

● Salaire net mensuel dans la Fonction Publique (hors indemnité de résidence et supplément familial) au 01/09/14 :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| - 1 325 à 1 428€ dans la 1ère année | - 1 879 à 2 016€ après 10 ans de carrière |
| - 1 640€ l'année de la titularisation | - 2 324 à 2 498€ après 20 ans de carrière |
| - 1 690€ après 2 ans de carrière | - 2 639 à 2 973€ après 30 ans de carrière |

A cette rémunération peuvent s'ajouter des indemnités mensuelles (pour un directeur d'école, pour les professeurs des écoles spécialisées...).

Evolution de carrière

Un professeur des écoles peut, par exemple, évoluer vers des postes de :

- Directeur d'école (voir ci-dessous)
- Maître formateur
- Psychologue scolaire. Sont concernés les professeurs des écoles justifiant de 3 années d'expérience et une Licence en psychologie. Préparation du diplôme (le DEPS) en 1 an dans l'un des 6 centres agréés de France (voir la liste sur educsol.education.fr/ rubriques « Formation des enseignants », « Se former », « Formation continue », « ASH »).
- Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) en passant un concours (avoir une licence et justifier de 5 ans d'exercice comme titulaire)
- Enseignant spécialisé en préparant le CAPA-SH (voir enseignant spécialisé)
- Enseignant au collège ou au lycée en passant un concours interne.
- Enseignant à l'étranger.
- Possibilité d'exercer un métier différent (ou de se former) pendant quelques années grâce au détachement, la mise à disposition ou la disponibilité.

Pour les nouveaux enseignants recrutés par concours au niveau Master (en psychologie), l'affectation sur un emploi de psychologue scolaire peut intervenir dès la titularisation comme professeur des écoles.

Pour enseigner à l'étranger : prendre contact avec l'AEFE (www.aefe.fr).

Attention ! Il faut être titulaire de l'Education Nationale et justifier de 2 ans minimum de services effectifs.

Zoom sur le Directeur d'école

● Recrutement

- S'inscrire sur une liste d'aptitude départementale. Une commission étudie les dossiers de candidatures et s'entretient avec chaque candidat.

● Conditions d'inscription sur cette liste

- Etre instituteur ou professeur des écoles titulaire
- ET justifier de 2 ans de service effectif avec ce titre dans l'enseignement (école maternelle ou primaire).
- Les personnels, instituteur ou professeurs faisant fonction de directeur d'école sont inscrits de plein droit sur la liste d'aptitude.

● Formation

Les candidats retenus suivent une formation de 5 semaines.

● Fonctions

- Le directeur d'école s'occupe de toute la partie administrative : inscription des élèves, les relations avec les parents, la mairie (par exemple pour signaler des réparations à faire), l'Inspection...
- Il coordonne le travail d'équipe du personnel (il n'est pas leur supérieur hiérarchique, c'est l'Inspecteur de l'Education Nationale qui l'est), organise des réunions de travail, gère l'utilisation des locaux...
- Il est aussi responsable de la sécurité des enfants dans l'école.

10h30 à 11h environ : c'est la récréation. Les enfants se défoulent dans la cour, se chamaillent, utilisent les jouets à leur disposition. « Nous avons mis en place un tableau que les enfants peuvent consulter pour savoir qui peut emprunter tel ou tel jouet.

Là aussi, l'objectif est d'apprendre les règles de la collectivité. Lorsqu'un conflit éclate, les enfants doivent essayer si possible de le résoudre seul. Cela les responsabilise, les aide à vivre ensemble, à savoir s'excuser quand ils ont fait mal aux autres... J'essaie de n'intervenir que lorsqu'ils ont besoin d'aide. » Isabelle est toujours sur le qui-vive, dans la cour comme dans la classe pour assurer la sécurité. « Je dois avoir les yeux partout pour les surveiller. Cela me permet aussi de les observer. ».

11h à 11h 20 : Fin des ateliers du matin

11h20 à 11h55 : Isabelle organise le dernier atelier de la matinée. Il s'agit souvent de jeux collectifs ou d'un travail sur la motricité. « Nous avons une petite salle à notre disposition, mais nous allons aussi de temps en temps au gymnase ou dehors. En vue de participer à une rencontre sportive inter-écoles, nous nous exerçons à courir, lancer, sauter... Nous faisons aussi de la danse, soit avec des accessoires, soit en expression libre. Chacun fait un mouvement et on essaie de construire ensemble une chorégraphie. C'est un travail sur la mémoire, le développement du corps, et là encore sur l'expression orale. Je leur donne des verbes comme « tourner » ou « sauter » et ils doivent trouver une action qui correspond. A la fin, je les fais se détendre en les faisant bailler et s'étirer. »

12h à 14h : Les enfants rentrent chez eux ou vont à la cantine. Pendant ce temps, Isabelle ne reste pas inactive. Elle mange rapidement et prépare les ateliers de l'après-midi : découpage, collage... « C'est un temps intense de travail, sans compter les réunions d'équipe entre collègues. »

13h50 : Les enfants sont de retour. Comme le matin, ils s'installent dans la classe. Ils peuvent sortir des livres, dessiner.

14h : Pendant que les enfants de moyenne section s'allongent pour se reposer, les grands font un travail d'écriture. « Ils travaillent dans le calme pour ne pas embêter les plus petits. Ils apprennent à tracer des lettres, d'abord sur une ligne, puis entre deux lignes. C'est progressif. »

Travailler dans le calme et respecter les règles de vie n'est pas toujours facile. En début d'année, un règlement a été fixé avec les enfants, définissant ce qui peut être fait ou non, les punitions... « Il est affiché au mur, avec écrites en rouge les actions interdites et en vert celles autorisées. Pour aider les enfants, nous avons collé des images correspondant à ce qui est autorisé ou interdit. Les enfants ont également appris à quels moments ils peuvent parler et à quels autres moments ils doivent se montrer silencieux. Mais ce règlement n'est pas toujours respecté et il est parfois nécessaire de sanctionner les enfants. En guise de punition, nous leur demandons de rester avec nous assis sur le banc pendant une partie de la récréation par exemple. Lorsqu'un enfant trouble le travail en classe, je l'isole en l'envoyant symboliquement dans la classe de première année de maternelle pour lui faire comprendre que son attitude n'est pas celle d'un « grand ». Il faut leur expliquer pourquoi ils sont punis, quelle règle ils ont enfreint. Le dialogue est très important avec les enfants pour qu'ils ne ressentent pas les sanctions comme des injustices. »

14h30 : La sieste est finie. Les moyens font aussi des activités d'écriture, en rapport avec leur niveau. « Je dois préparer des exercices différents pour les moyens, adaptés à leur âge ».

Concours



Les professeurs des écoles (ou enseignants du 1er degré) sont recrutés par le Ministère de l'Éducation Nationale sur concours (catégorie A) : le **CRPE** (concours de recrutement des professeurs des écoles).

● Le CRPE est un concours académique, ce qui signifie que les lauréats sont affectés dans l'un des départements de l'académie où ils ont réussi le concours (par ex si vous réussissez le concours pour l'Académie de Dijon, vous pouvez obtenir un poste aussi bien en Saône-et-Loire, qu'en Côte d'Or, dans l'Yonne ou la Nièvre). D'où l'importance du choix de cette académie lors de l'inscription au concours.

● 3 étapes à suivre : réussir le concours (CRPE), passer 1 année en poste en tant que stagiaire et être titularisé.

Rappel : il existe plusieurs voies d'accès aux concours :

- Concours externe (p8)
- Concours interne (pour les fonctionnaires) (p9)
- 3ème voie (quand on a de l'expérience) (p9)

Attention ! Les conditions d'inscription au concours et la nature des épreuves ont changé récemment. Les informations citées ci-dessous tiennent compte de ces modifications, mais certains points sont susceptibles d'évoluer ou d'être précisés par la suite.

Quelques chiffres

Infos statistiques sur : www.education.gouv.fr/pid426/resultats.html

● Nombre de postes à la session 2014

	France	Académie Dijon	Académie Besançon
Concours externe	7 904 postes 57 433 inscrits 24 249 présents 12 910 admissibles	179 postes 1 049 inscrits 443 présents 312 admissibles	99 postes 895 inscrits 469 présents 261 admissibles
3ème concours	305 postes 2 433 présents	11 postes 58 présents	1 poste 14 présents

Académie où les postes étaient les plus nombreux en 2014 : Versailles avec 1 195 postes et 1 892 présents.

Le taux de réussite le plus important : Créteil avec 1 090 postes et 1 402 présents.

Dans l'enseignement privé, nombre de postes en 2014 : 771 en externe en France dont 12 sur Dijon. Le taux de réussite le plus important : Amiens avec 52 postes et 59 présents.

● Nombre de postes à la session 2017

	France	Académie Dijon	Académie Besançon
Concours externe	11 722 postes	264 postes	195 postes
3ème concours	764 postes	16 postes	0 poste

Académie où les postes sont les plus nombreux : Créteil avec 1 600 postes en externe et 1 470 postes à Versailles.

Isabelle met maintenant en place les activités « arts plastiques » ou « découverte du monde ». « Nous fabriquons des objets en vue des fêtes de Noël, de la fête des mères, nous faisons des décors pour nos spectacles... Je leur fais toucher différentes matières. Je crois qu'il faut aimer le bricolage et les activités manuelles quand on est enseignant de maternelle ! »

Isabelle et ses collègues ont défini un projet d'école valable pour 3 ans. « Le thème retenu est celui de l'environnement. L'année dernière nous avons parlé de l'eau, cette année les déchets et le recyclage. Nous avons visité une déchetterie, fait une balade où nous avons ramassé des objets, regardé l'évolution des arbres et des fleurs au cours des saisons... Cela nous permet de sensibiliser les enfants à la protection de la nature, au tri des déchets. Notre spectacle musical portait également sur la protection de la planète et nos activités arts plastiques ont été faites à partir d'objets recyclables. Le thème de l'environnement a été le support de plusieurs des activités de l'année, en cohérence avec les autres classes de l'école. Je n'ai pas encore réfléchi à l'année prochaine. En fait, les possibilités sont infinies !

J'apprécie d'ailleurs particulièrement cette latitude que nous avons en classes de maternelle. Nous pouvons mettre en place une grande diversité de projets, de supports. Nous sommes moins contraints qu'en primaire par les programmes, même si bien sûr nous avons un certain contenu à respecter. Je suis constamment en recherche de nouvelles idées, je cherche dans les livres, sur internet... Parfois, c'est presque décourageant tellement je suis submergée d'informations. Il faut savoir faire le tri. Une fois que j'ai choisi, je prépare le support et j'expérimente auprès des enfants. Si cela ne marche pas, je cherche autre chose. »

Durant l'année, les enfants participent à des spectacles et font un voyage scolaire. « J'essaie de leur faire découvrir le plus de choses possibles. Cette année, ils ont vu de la danse, des marionnettes, des courts métrages... Nous allons aussi à la bibliothèque et à la ludothèque. »

Récréation

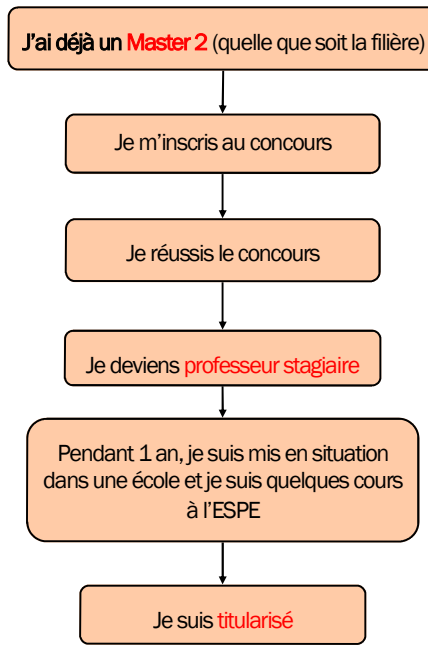
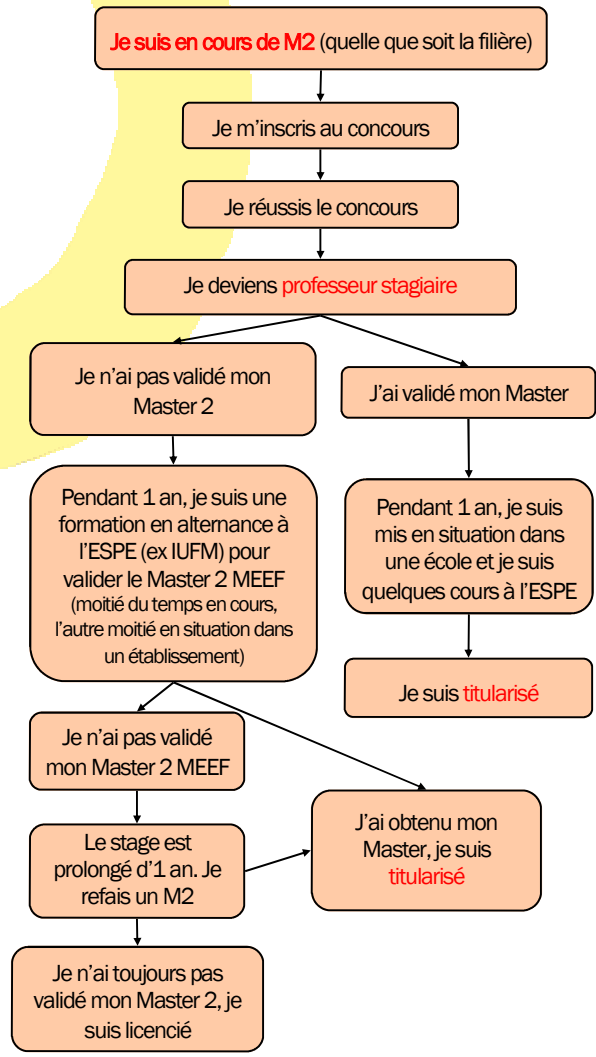
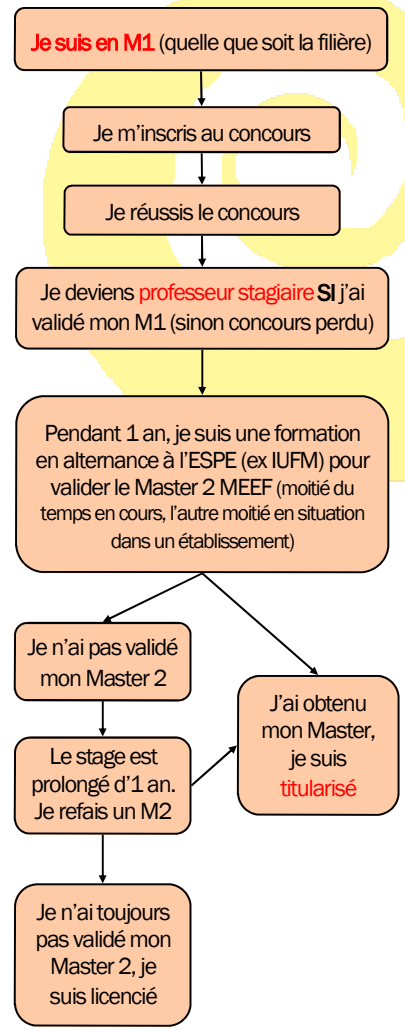
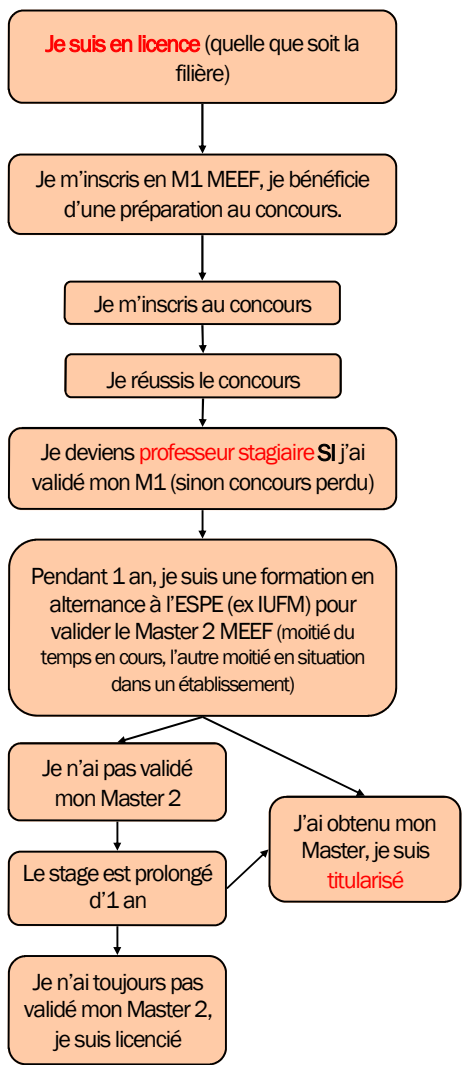
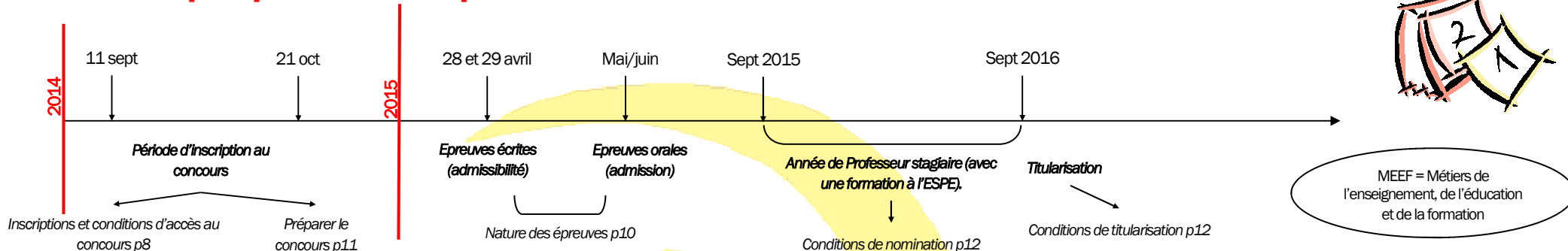
16h : Une fois par semaine, une intervenante musicale vient faire chanter les enfants en chorale. « Ils chanteront devant leurs parents lors d'un spectacle pendant l'année. »

Lorsque l'intervenante n'est pas là, Isabelle profite de la fin de la journée pour reprendre des notions vues le matin lorsqu'elle constate des difficultés. « C'est aussi le moment où nous parlons de différentes activités de la classe comme, par exemple, leur échange avec leurs correspondants. Je leur lis les lettres qu'ils ont reçues. Les enfants peuvent reconnaître les prénoms de leurs correspondants, c'est un manière ludique de travailler la reconnaissance des lettres. Ils s'ouvrent aussi sur le monde qui les entoure, on parle de ce qu'est un timbre, une enveloppe, le rôle du facteur... »

La journée se termine souvent par une lecture. « Mais je peux aussi leur faire apprendre une comptine, leur lire un texte, leur faire écouter des cassettes... C'est très varié ! » Cette année, Isabelle s'est fixée comme objectif de faire la lecture en utilisant chaque jour un support différent : un album, une poésie, une comptine, un magazine...

Isabelle est vraiment passionnée par son travail, malgré quelques contraintes : il faut s'armer souvent d'une bonne dose de patience, travailler constamment dans le bruit. « En classe, mon but est de retenir leur attention, cela demande beaucoup d'énergie et d'organisation. C'est un métier fatiguant aussi bien physiquement que nerveusement. Je suis tout le temps debout ou courbée au-dessus des enfants, je n'ai jamais le temps de m'asseoir. Mais c'est vraiment très enrichissant. C'est très flatteur de sentir l'importance que j'ai dans leurs vies, même si cette responsabilité est parfois lourde. Mais il faut se donner le droit à l'erreur, c'est aussi une manière de continuer à progresser. »

Les étapes pour devenir professeur des écoles (exemple en 2014)



Attention ! Certaines personnes peuvent être dispensées de la condition de diplôme (voir p9) notamment les pères/mères de 3 enfants.

S'inscrire au concours

Généralement, les inscriptions sont en septembre et le concours en avril.

- Pour connaître les dates du concours, adressez-vous à votre Académie ou consultez le site internet de l'Education Nationale (www.devenirenseignant.gouv.fr rubriques « se repérer dans les concours », puis « enseigner de la maternelle à l'élémentaire : CRPE ») ou à la MIP de Louhans (www.mip-louhans.asso.fr).
- Les inscriptions se font par internet (www.devenirenseignant.gouv.fr rubriques « se repérer dans les concours », puis « enseigner de la maternelle à l'élémentaire : CRPE »). Les dates limites d'inscription annoncées sont impératives, aucune dérogation n'est acceptée. Une adresse électronique personnelle est obligatoire.

Attention ! Les dates sont nationales et identiques pour tous les concours (externe, interne, 3ème voie).

Les conditions d'inscription au concours externe

1. Conditions générales

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou faisant partie de l'Espace économique européen, ou d'Andorre ou de Suisse.
- Jouir de ses droits civiques.
- Ne pas avoir suivi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, être en position régulière au regard des obligations du service national, justifier des conditions d'aptitude physique requises.
- Etre en position régulière au regard des obligations du service national.
- Justifier des conditions d'aptitude physique requises

Il faut remplir 3 types de conditions pour pouvoir s'inscrire.

Aucune limite d'âge n'est imposée. Vous ne pouvez pas vous inscrire si à l'issue du stage d'1 an vous dépassez l'âge de la retraite.

2. Conditions de diplôme (voir p7)

Vous devez justifier de ces conditions à la date de publication des résultats d'admissibilité (les épreuves écrites) :

- Etre inscrit en M1 en vue de l'obtention d'un Master ou équivalent.
- OU remplir les conditions permettant de s'inscrire en M2 ou équivalent (avoir déjà un Bac+4 ou une validation d'accès).
- OU être inscrit en M2 ou équivalent.
- OU être titulaire d'un M2 ou équivalent.

Rappel, un Master comprend 2 années :

- 1ère année : M1 (Bac+4).
- 2ème année : M2 avec obtention du Master (Bac+5).

Aucune spécialité particulière n'est demandée pour le Master.

3. Conditions en natation et secourisme

Vous devez justifier des deux qualifications suivantes au plus tard à la date de publication des résultats d'admissibilité :

- Attestation certifiant que vous avez réalisé un parcours d'au moins 50m dans une piscine publique (attestation établie par un service universitaire, par une personne habilitée dans une piscine municipale...).
- ET attestation en secourisme au moins reconnue équivalente au PSC1. Les candidats titulaires de l'AFPS n'ont pas besoin de justifier du PSC1.

Les candidats atteints d'un handicap (certaines catégories) peuvent être dispensés de ces qualifications par un médecin agréé (et sous certaines conditions).

Karine, institutrice en classe de CE2

Devenir professeur des écoles a toujours été le souhait de Karine. Mais, elle a finalement choisi une autre voie, celle du transport. « Après 8 ans dans le transport comme commerciale et la naissance de mon premier enfant, j'ai pris la décision de me réorienter et de faire ce que je voulais vraiment. J'ai préparé le concours de professeur des écoles tout en continuant à travailler et à m'occuper de mon enfant. C'était difficile, mais j'ai réussi ! Je ne regrette pas pour autant mon expérience dans le transport, ça a été enrichissant. »

Karine est professeur des écoles depuis seulement quelques années. « Pour ma 1ère affectation, j'intervenais dans 3 écoles : une classe de CE2, un CP et une classe de moyens et grands de maternelle. Cette année, j'ai deux mi-temps : j'interviens 2 jours par semaine dans une classe de CE2 et les deux autres jours je travaille pour le Rased (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté). Un professeur des écoles débute souvent en occupant plusieurs postes, c'est un peu rude, mais très formateur. »

Karine n'a pas de poste fixe et elle ignore encore dans quelle école du département elle sera affectée à la rentrée prochaine. « J'ai fait des vœux, mais je ne sais pas encore ni dans quelle ville ni dans quelle classe je vais aller. » Un professeur des écoles débutant peut se retrouver dans des situations parfois inconfortables et exercer le métier de professeur des écoles différemment selon le type d'école et de public : classe unique, classe à simple niveau, classe à plusieurs niveaux, école à la campagne ou en ville, classe de maternelle ou de primaire. Il doit être patient avant d'obtenir un poste fixe, surtout lorsqu'il souhaite travailler dans des zones très demandées (en ville notamment). Il trouvera plus facilement un poste fixe s'il accepte d'exercer dans des lieux moins demandés (en zone rurale par exemple).

La classe de CE2

Karine intervient les lundis et les mardis, en alternance avec un autre enseignant qui assure la fonction de directeur d'école.

8h15 ou 8h30 : Karine arrive à l'école en avance. « J'y tiens beaucoup parce que cela me permet de bien démarrer ma journée en préparant tout avant l'arrivée des enfants. Mais c'est un fonctionnement personnel, légalement nous avons l'obligation d'être là seulement 10 minutes avant l'ouverture de l'école. » Karine profite donc de ce moment de tranquillité pour faire des photocopies et préparer le déroulement de sa journée... « Le matin, je pose à portée de main tout le matériel nécessaire et dans l'ordre d'utilisation : les documents liés à la littérature au-dessus de la pile, puis les maths... Je préfère anticiper, plutôt que de perdre 5 minutes devant les enfants à chercher mes feuilles. Pendant ces 5 minutes, ils en profiteraient pour bavarder, faire des bêtises, crier... Une fois qu'ils sont distraits, il est très difficile de les remettre au travail. »

Karine prépare le tableau en notant l'emploi du temps. « L'inscription de l'emploi du temps au tableau est motivé par plusieurs raisons. Cela donne un cadre aux enfants qui prennent ainsi connaissance du déroulement de la journée. Ils peuvent se projeter : ils savent qu'ils auront des maths, de la géographie... Je note les heures et ils apprennent à se repérer dans le temps et à prendre conscience des durées : combien de temps s'écoule entre 10h et 10h45 par exemple. C'est aussi très utile pour moi, c'est une sorte de pense-bête et ça m'évite d'oublier certaines choses, comme par exemple les horaires prévus pour chaque matière. » Sur le tableau, Karine note également quelques exercices.

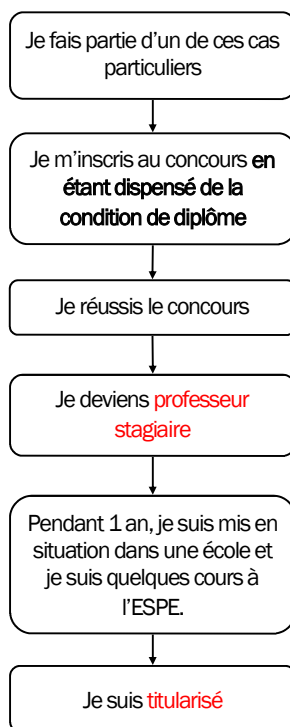
9h : la sonnerie retentit, les enfants se mettent en rang.

Cas particuliers

- Sont **dispensés** de diplôme les personnes suivantes :
 - Les **pères et mères d'au moins 3 enfants**
 - Les sportifs de haut niveau
- Sont reconnus justifier de la condition de diplôme pour s'inscrire au concours les personnes ayant eu la qualité de « maître contractuel des établissements d'enseignement **privés** » (rémunéré au « grade » équivalent à celui de professeur des écoles).

Attention ! Les épreuves du concours restent les mêmes. Une bonne préparation est donc nécessaire.

Les pères/mères de 3 enfants et les sportifs de haut niveau ne sont pas dispensés des qualifications de natation et de secourisme.



● Conditions d'inscription dans le cadre du 3ème concours

- Les conditions générales et les conditions en natation et secourisme sont identiques à celles du concours externe (voir 1. et 3. du concours externe).
- Aucune condition de titre ou de diplôme n'est exigée. Par contre, il faut justifier **d'une ou de plusieurs activités professionnelles rémunérées** accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé :
 - La durée doit être de **cinq ans au moins**, appréciée à la date de publication des résultats d'admissibilité. Entrent dans le cadre des activités professionnelles :
 - * le congé annuel
 - * le congé de maladie rémunéré ou indemnisé (le congé de grave maladie est donc pris en compte)
 - * le congé accordé à la suite d'un accident du travail ou pendant une maladie professionnelle
 - * les congés de maternité, de paternité ou d'adoption rémunérés ou indemnisés
 - * le congé parental
 - * le congé de formation syndicale
 - * le congé de formation professionnelle
 - Ne sont pas prises en compte les activités professionnelles accomplies en qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire, d'agent public, de maître ou de documentaliste des établissements d'enseignement privés sous contrat d'association avec l'État

● Conditions d'inscription dans le cadre du concours interne

Il existe deux concours internes (conditions de diplômes et d'ancienneté différentes) :

- Le 1er concours interne (postes très rares)
- Le 2nd concours interne
- ▶ **Le 1er concours interne**
 - Aucune condition de diplôme.
 - Etre instituteur titulaire et justifier de 3 années de services effectifs en cette qualité au 1er septembre de l'année précédant le concours.
- ▶ **Le 2nd concours interne**
 - Etre agent titulaire ou non titulaire de l'une des 3 fonctions publiques ou des établissements publics qui en dépendent ET justifier de **3 ans** de services publics. Plus de détails sur les conditions d'inscription au 2nd concours interne sur : www.devenirenseignant.gouv.fr
 - Les conditions générales et les conditions en natation et secourisme sont identiques à celles du concours externe (voir 1. et 3. du concours externe).
 - Condition de titre ou de diplôme (à la date de publication des résultats d'admissibilité) : licence ou équivalent (Bac+3 ou titre ou diplôme de niveau II). Mêmes dispenses de diplômes que pour les concours externes (« possibilité de s'inscrire sans être en M1 » p8). Attention, condition valable jusqu'à la session 2018.

« Je fais un peu de surveillance dans la cour avec mes collègues, je vois les enfants arriver petit à petit. » Les élèves s'installent à leur place. « Je commence par de petits rituels quotidiens. Ce sont les mêmes chaque jour. Ils permettent de démarrer la journée et de donner là-aussi des repères aux enfants. Le lundi matin, nous commençons notre semaine par l'élaboration du tableau de service. J'attribue aux enfants des tâches spécifiques pour la semaine : l'un va s'occuper de distribuer les cahiers et les feuilles, un autre va nettoyer le tableau et la brosse, un autre encore va donner la date du jour, un autre va indiquer quel est le mot du jour en vocabulaire... J'essaie de les responsabiliser et de leur apprendre à vivre en société en les impliquant dans les tâches de la vie quotidienne. Mais certaines choses sont encore difficiles à leur âge. Ils ont par exemple encore du mal à ranger la bibliothèque de façon ordonnée. »

Les élèves commencent toujours leur journée par le même type d'exercices. « On commence par une revue de presse. Un élève doit présenter à ses camarades des informations extraites d'un journal pour enfants que nous recevons chaque jour à l'école. C'est un exercice qu'il a préparé chez lui. C'est un peu difficile à ce niveau, mais très intéressant car cela lui apprend à parler devant les autres, à lire, à présenter les informations de manière compréhensible... » Une fois la revue de presse achevée, les élèves sortent une feuille sur laquelle ils vont faire du calcul mental. « Pendant qu'ils font leurs 10 calculs, j'en profite pour remplir certains documents administratifs : papiers de cantine, ramassage scolaire... Je poursuis ensuite en leur faisant faire une courte dictée. »

9h20 : Karine est relativement autonome concernant sa pédagogie et le contenu de son enseignement. Elle doit cependant respecter les volumes horaires imposés pour chaque matière (tant d'heures de maths...) et atteindre les objectifs fixés par les programmes. Elle s'est répartie avec son collègue (qui vient donc les jeudis et les vendredis) les différentes matières afin d'éviter toute confusion pour eux et pour les élèves. Elle fait la grammaire, l'orthographe, le calcul, quand son collègue fait la conjugaison, la géométrie et l'EPS. « Certains enseignements sont transversaux : la lecture, par exemple, est présente partout. Une bonne coordination est nécessaire pour que le travail de l'un n'aille pas à l'encontre de celui de l'autre. Nos approches et nos méthodes ne sont pas forcément identiques, mais il faut aller dans le même sens. »

La 1ère séance de travail concerne la littérature. « L'objectif de l'année est de faire parcourir aux enfants un certain nombre de genres littéraires. Nous avons notamment travaillé sur la poésie. Ils ont d'abord découvert ce que c'était, je leur ai montré des poèmes écrits dans différents pays, ainsi que les illustrations qui accompagnent les textes... Nous avons discuté ensemble des choix de l'auteur et de l'illustrateur... Après cette phase de découverte et d'analyse, ils ont mis en application ce qu'ils avaient appris en écrivant eux-mêmes un poème pour la fête des mères. Par la même occasion, nous avons travaillé sur les arts visuels, puisqu'ils ont illustré leur texte en fonction des images produites par les mots. »

Karine aime faire travailler ses élèves par petits groupes. « Je constitue des groupes hétérogènes lorsqu'ils font un travail de recherche. Ils se stimulent les uns les autres, confrontent leurs idées, les élèves plus performants tirent vers le haut les élèves les plus en difficulté. Une sorte de tutorat s'instaure : l'élève qui a compris essaie d'expliquer aux autres le raisonnement. Ils utilisent des mots d'enfants qui sont parfois plus efficaces que les miens. Et c'est un bon exercice pour les bons élèves qui se rendent compte qu'expliquer est difficile. Ils ont d'ailleurs encore parfois du mal à faire la différence entre expliquer et donner la réponse. Cette approche permet de motiver ceux qui trouvent rapidement les réponses. Le tutorat leur permet de rester attentifs et de ne pas se disperser par ennui. »

Karine demande aussi à ses élèves de se responsabiliser

Nature des Epreuves

L'ensemble des épreuves a pour but d'évaluer les capacités du candidat à enseigner.

Préparations p11

1. Epreuves d'admissibilité (écrit)

Certaines questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire et nécessitent une connaissance approfondie des cycles d'enseignement, des éléments du socle commun de connaissances...

Les épreuves sont identiques pour le concours externe, le 3ème concours et le 2nd concours interne.

► Epreuve écrite de français (4h, 40 points)

- Réponse à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires.
- Réponse à une ou plusieurs questions liées à la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique).
- Analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement de français et de production d'élèves.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

► Epreuve écrite de mathématiques (4h, 40 points)

- Problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Exercices indépendants (complémentaires à la 1ère partie) : QCM ou questions nécessitant de rédiger une réponse...
- Analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des maths, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire et productions d'élèves.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

2. Epreuves d'admission (oral)

Chaque épreuve comporte un entretien avec le jury.

► Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat (20 minutes de présentation et 40 minutes d'entretien, 60 points)

- Les domaines sont les suivants (le candidat a fait son choix au moment de son inscription) :
 - Sciences et technologie
 - Histoire
 - Géographie
 - Histoire des arts
 - Arts visuels
 - Éducation musicale
 - Enseignement moral et civique

● Le candidat remet préalablement au jury un dossier de 10 pages au plus portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier est envoyé sous format papier accompagné le cas échéant d'un CD, dans un délai et selon les modalités fixées par le jury. Ce dossier est constitué de 2 parties :

- Une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu
- Une description d'une synthèse pédagogique relative à ce sujet, accompagnée des documents s'y rapportant.

● L'épreuve comprend donc une présentation du dossier et un entretien avec le jury.

► Entretien à partir d'un dossier (3h de préparation, 1h15 d'entretien)

- Réponse à des questions et entretien avec le jury sur un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique praticable à l'école élémentaire ou maternelle (10 minutes d'exposé, 20 minutes d'entretien).

● Exposé du candidat à partir d'un dossier de 5 pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle (15 minutes) + entretien (30 minutes).

en allant chercher les mots qu'ils ne comprennent pas dans le dictionnaire. « Je veux qu'ils sachent où chercher. Moi-même je vais vérifier l'orthographe d'un mot dans le dictionnaire lorsque j'ai un doute. Je ne suis pas infallible et je trouve formateur de leur montrer que l'on peut ne pas savoir, mais que l'on doit apprendre à chercher la bonne réponse. »

10h environ : Karine poursuit par une séance de mathématiques. Contrairement à ce qu'elle a fait auparavant, Karine privilégie la constitution de petits groupes homogènes. « Je regroupe les enfants par niveau. De cette manière ils avancent au même rythme et je peux les aider plus facilement. J'essaie de m'adapter à chacun. »

Karine essaie de faire comprendre aux enfants de nouvelles notions en les faisant chercher, en tâtonnant. « Cette fin d'année, nous avons abordé les divisions, même si je n'ai jamais utilisé le mot devant les élèves. J'ai travaillé avec eux sur le partage, par exemple comment partager 15 bonbons entre 4 enfants. Chacun cherche à sa manière : en dessinant, en écrivant sur l'ardoise, en utilisant un cube... Je les regarde travailler et je repère les bons et les mauvais raisonnements. A la fin, je demande à un élève, dont le résultat est faux, de nous expliquer ce qu'il a trouvé. Ce n'est bien sûr pas dans le but de le montrer du doigt, et ce n'est d'ailleurs pas ressenti comme tel. Je me sers de ce mauvais raisonnement pour faire réagir les autres, pour qu'ils comprennent où est l'erreur. Je trouve ça beaucoup plus formateur que de donner simplement la bonne réponse. L'important, c'est de faire progresser tout le monde. J'amène les élèves à comprendre le raisonnement pour qu'ils soient capables de l'appliquer à un autre problème. Mais cette pédagogie prend du temps et demande de la patience. »

10h45 à 11h15 : c'est la récréation. « La coupure est plutôt positive pour les élèves. Quand ils reviennent, nous faisons des exercices d'application. Cette fois-ci, il s'agit d'un travail individuel qui me permet de voir qui a compris et qui a des difficultés. Cela me permettra de retravailler lors de la prochaine séance avec le petit groupe d'enfants qui n'a pas compris. »

Pendant les 3/4h qui restent, Karine fait soit de la grammaire, soit de l'orthographe. « En orthographe, je les fais travailler sur les mots par rapport aux sons. J'essaie de varier les formes des exercices : apprentissage de mots, dictée à trous, dictée de mots, dictée d'un texte... L'an passé, j'avais demandé aux élèves d'apprendre une liste de 48 mots invariables pendant l'année. Ils devaient apprendre d'eux-mêmes tous les mots au cours de l'année et venir me voir, une fois les mots appris, pour que je les interroge. Je me suis vite rendue compte que ça ne marchait pas. Mon objectif était de les responsabiliser, mais ils étaient encore trop jeunes pour ça. Je me suis remise en question et cette année, nous apprenons les mots petit à petit. Dans mon métier d'enseignant, je suis en permanence dans l'expérimentation : j'essaie des choses, parfois ça ne marche pas, parfois ça marche avec une classe mais pas l'année d'après avec une autre. D'ailleurs, lorsque l'on rate la préparation d'une séance, on le sait très vite car les enfants se dispersent et n'écoutent plus. Rien n'est jamais acquis, il faut sans cesse remettre en question ses pratiques. Pour ne pas renouveler quelque chose qui n'a pas marché, je note au cours de l'année ce qui fonctionne et j'en tire des conclusions. »

12h à 14h : pendant que les enfants sont à la cantine ou sont rentrés manger chez eux, Karine corrige les exercices du matin.

14h : les enfants reviennent excités de la pause de midi. Karine s'adapte. « Comme je ne les vois que 2 jours par semaine, je retravaille les corrections avec eux rapidement avant que ce ne soit oublié. Puis, nous faisons une séance d'art visuel. Nous travaillons les notions de volume, de couleur à travers l'utilisation de différents supports comme la peinture, le carton, des activités de bricolage... Parfois, il

Préparation au concours

Annales de concours

Epreuves écrites

Site du Ministère de l'Éducation Nationale : sujets des concours des années précédentes : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html> (programmes, sujets et rapports des jurys)

Epreuves orales

Pour les épreuves orales, certaines académies diffusent des rapports qui commentent les sujets des années précédentes. Quelques exemples (liste non exhaustive) :

- Académie Nancy Metz : <http://dsden54.ac-nancy-metz.fr> (rubriques « Examens et concours », « Concours et examens enseignants 1er degré »).
- Académie d'Amiens : <http://www.ac-amiens.fr> (rubriques « Recruter », « Concours », « Enseignement, éducation et orientation » et « Professeur des écoles »).

Préparations

● CNED

- CNED : 05.49.49.94.94., www.cned.fr
- Préparation complète : 700h/699€ (payables en 3, 5 ou 10 fois)
- Préparation aux épreuves d'admissibilité : 350h/429€ (payables en 3 ou 5 fois)
- Préparation aux épreuves d'admission : 350h/469€ (payables en 3 ou 5 fois)

Attention, le CNED n'inscrit pas au concours !!!

Tarifs valables jusqu'au 31/03/18.

● Livres

Il existe de nombreux livres pour se préparer aux épreuves d'admissibilité et d'admission du CRPE (ainsi que des annales). Vous pouvez les commander en librairie. Voici quelques éditeurs : Hatier, Vuibert, Hachette Education, Nathan...

Epreuves modifiées en 2013.

● Internet (liste non exhaustive)

- <http://forums-enseignants-du-primaire.com/>
- <http://eduscol.education.fr/>
- <http://www.vivelecrpe.com/>

L'ESPE

- Les ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation) dépendent des universités et forment les futurs enseignants. Elles remplacent les IUFM. Les ESPE ont plusieurs missions :
 - Préparer des étudiants à l'obtention du Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) : M1 et M2.
 - Préparer les étudiants en M1 MEEF au concours de professeur des écoles.
 - Intervenir pour la formation post-concours des professeurs stagiaires (dans le cadre d'une formation longue pour les étudiants en M2 MEEF ou d'une formation courte de professionnalisation au poste d'enseignant pour les personnes ayant déjà un Master ou dispensées de la condition de diplôme).
- Certaines ESPE accueillent et préparent les candidats dispensés de diplôme au concours. Attention, ce n'est pour l'instant pas possible sur l'Académie de Dijon :
 - Académie de Besançon (<http://espe.univ-fcomte.fr/> 03 81 65 71 00) : possibilité d'intégrer ces candidats sur le Master (formation en 2 ans, tarif sur demande, Bac conseillé pour suivre les cours).
 - Académie de Lyon (<https://espe.univ-lyon1.fr/> 04 74 32 15 72 à Bourg-en-Bresse) : préparation au concours sur 1 an en présentiel (2 jours par semaine - 1 011€ en autofinancement) ou à distance (320h, 1 550€). Possibilité sur Bourg ou Lyon.
- En France : www.espe.education.fr

S'agit plus d'une réalisation pour un événement particulier que d'une véritable approche d'une technique. A l'occasion de la fête des mères, les enfants ont fait du collage de serviettes. C'était une activité ludique, menée par un intervenant extérieur (maman d'élève). Par contre, lorsque nous avons travaillé sur le prolongement des paysages, je poursuivais un véritable objectif pédagogique : les enfants ont fait un travail de recherche chez eux pour trouver différentes photos de paysages... Les élèves aiment généralement bien faire des manipulations. L'art visuel est aussi l'occasion pour certains élèves en difficulté sur d'autres matières de se révéler ici. »

Karine n'a pas de programme précis à suivre. Chaque enseignant fait en fonction de ses connaissances et de sa propre sensibilité. « J'aborde également l'art visuel en leur faisant découvrir des œuvres d'art, des photos... Récemment, nous avons fait un voyage à Lyon et nous avons regardé ensemble les différentes architectures. Il ne s'agit pas de leur apprendre ce que sont l'art gothique et l'art roman, mais plutôt de leur faire observer les différences entre les différents bâtiments visités. »

Une bonne gestion de la classe est très importante car elle est la condition essentielle pour favoriser un bon apprentissage. Pour cela, Karine doit continuellement capter l'attention des enfants afin qu'ils ne se décrochent pas. Cela demande d'ailleurs beaucoup d'énergie. « Des enfants sans surveillance ou sans encadrement peuvent devenir dangereux pour eux-mêmes et pour les autres. Et je ne tolère pas dans ma classe les injures et les comportements agressifs. Mais je ne veux pas pour autant être immédiatement dans la sanction. Je pense qu'il faut que ce soit progressif. C'est pourquoi nous avons mis en place un permis à points. A chaque fois qu'un enfant fait une bêtise, il perd un point. Lorsque tous ses points ont été retirés, il a une punition. Nous avons choisi ensemble avec les enfants le nombre de points du permis et la sanction. Ils ont opté pour l'écriture de lignes, qui se passe pendant la récréation. » Mais Karine ne peut pas toujours appliquer ce système. « Certaines fois, il faut intervenir dans l'instant. Un élève qui se lève dans le bus alors que c'est interdit doit faire une punition à la maison et la faire signer par ses parents. Il faut savoir doser les punitions en fonction de la gravité, et de la dangerosité de la situation. » Karine fait très attention à être juste avec tous les enfants. « Il faut essayer de rester le plus objectif possible, même si ce n'est pas toujours facile. »

Karine a également mis au point un système de couleur de feux qui informe les élèves de ce qu'ils ont le droit de faire pendant l'activité. « Si je mets un feu vert, c'est que les enfants peuvent parler en groupe, mais sans pour autant crier. Un feu orange autorise les enfants à chuchoter lorsqu'ils travaillent en binôme. Et un feu rouge impose le silence, notamment pendant les leçons. Ce système donne des repères aux enfants. »

15h environ : les horaires ne sont pas figés. « Si nous faisons de la peinture, la séance d'art visuel dure plus longtemps. La fois suivante, elle sera plus courte. »

C'est l'heure de la séance d'histoire ou de géographie. « Les enfants travaillent une fois de plus en groupes. Ils regardent des documents, répondent à des questions, font des observations... Nous construisons la leçon ensemble. Certaines fois, lorsque le sujet ne se prête pas à cette méthode de découverte progressive, je leur fais une leçon plus magistrale. C'est beaucoup moins interactif, mais plus rapide et parfois nécessaire. » Une fois de plus, Karine est relativement autonome quant au contenu, même si elle doit répondre à des exigences de programmes. « En géographie, j'ai choisi de faire un zoom progressif. Nous sommes partis de la terre et nous avons abordé petit à petit la notion de climat, de pays, de paysage... »

En histoire, c'est différent : les élèves doivent apprendre au cours du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) les différentes périodes de l'histoire. L'enseignant est ensuite libre d'étudier les périodes qu'il souhaite. Certains vont choisir de balayer toutes les périodes, d'autres vont se concentrer sur certaines en particulier. Karine, pour sa part, a décidé d'avancer à partir de la préhistoire dans l'ordre chronologique.

Après le concours



Concours réussi



Les candidats sont classés en fonction de leurs résultats. Les meilleurs sont inscrits sur liste principale (le nombre de places sur cette liste est équivalent au nombre de postes offerts dans l'académie). Certains sont ensuite inscrits sur liste complémentaire (mais très peu d'inscrits sur cette liste).

Nomination comme professeur stagiaire



Les « professeurs des écoles stagiaires » sont affectés dans l'un des départements de l'académie dans laquelle ils ont passé le concours. Le choix du département dépend du classement sur la liste et donc des résultats obtenus, des vœux exprimés et du nombre de postes à pourvoir.

Les professeurs stagiaires sont rémunérés (1 325€ net par mois pour les 3 premiers mois et 1 428€ net par mois pour les 9 derniers mois).

Titularisation



Il doit en fin d'année exprimer des vœux pour la rentrée suivante en fonction des postes disponibles. La répartition des postes se fait en 2 fois. Si le professeur des écoles n'obtient pas de poste lors du 1er mouvement, il peut être nommé dans le cadre d'un mouvement complémentaire.

Tant qu'il n'est pas titulaire de son poste, un professeur des écoles, bien qu'il soit assuré d'avoir un poste, ne sait pas d'une année sur l'autre dans quelle école il sera affecté et avec quel niveau.

Le candidat titularisé n'est pas toujours affecté à un poste fixe en début de carrière.

Recrutement dans le Privé

Comme dans le public, il est nécessaire de réussir le concours de CRPE. Le concours est en tout point identique à celui de l'enseignement public : mêmes conditions d'inscription, mêmes épreuves, mêmes lieux et dates de concours, mêmes jurys.

Le choix de devenir professeur dans le secteur privé se fait au moment de l'inscription.

! Les candidats doivent obtenir, avant d'être nommé « stagiaire dans l'enseignement privé sous contrat », l'accord d'un chef d'établissement (faire cette démarche dès l'inscription au concours).

Le Ministère de l'Education Nationale reste l'employeur du professeur des écoles. Celui-ci est un contractuel de droit public exerçant dans un établissement privé sous contrat avec l'Etat. Le chef d'établissement est le supérieur hiérarchique.

Le dispositif « Emploi d'avenir professeur » (EAP)

• Pour les étudiants :

- boursiers de l'enseignement supérieur
- ET en deuxième année de licence, en troisième année de licence ou en première année de master
- ET âgés de moins de 26 ans (ou de moins de 31 ans dans le cas d'étudiants en situation de handicap)

• **Contrat de travail d'1 an renouvelable 2 fois** : emploi à temps partiel au sein d'une école ou d'un établissement scolaire, sur une base moyenne de 12 heures par semaine (durée qui peut varier au fil de l'année pour pouvoir suivre une formation universitaire, préparer et passer des examens universitaires et, en fin de parcours, les concours).

• Aide financière : **nouvelle bourse** de service public dont le montant vient s'ajouter à la rémunération des heures de mission effectuées dans une école ou un établissement scolaire, et aux bourses sur critères sociaux. Les revenus mensuels d'un EAP sont ainsi de 900€ en moyenne.

• Les EAP pourront bénéficier de l'offre de formation des ESPE et des universités. Ils pourront notamment s'inscrire aux unités d'enseignement de préprofessionnalisation dédiées à la préparation des concours de l'enseignement.

• Les EAP s'engagent à se présenter au concours, une fois en M1 (et passent l'ensemble des épreuves).

Plus d'informations sur : <http://www.education.gouv.fr/cid61330/les-emplois-d-avenir-professeur.html>

C'est l'heure de la récréation. « En revenant de la récréation, ils copient leur leçon. Je termine en leur faisant faire un peu de calcul ou de la lecture. En calcul, je leur pose quelques problèmes. Ils doivent lire la consigne, la comprendre, reconnaître la technique à appliquer : une addition, une multiplication ou une soustraction. C'est une fois de plus un moyen de mettre en application ce qu'ils ont vu et, pour moi, de repérer ceux qui ont des difficultés. En ce qui concerne la lecture, je les mets par petits groupes. Un des groupes fait de la lecture orale, c'est plus facile pour un enfant timide de lire à haute voix devant seulement quelques élèves. D'autres répondent à des questions... Je passe de groupe en groupe pour les aider. »

17h : la classe est terminée pour les élèves, mais pas forcément pour les enseignants. Les professeurs des écoles ont beaucoup de temps de préparation, de corrections... « Nous ne travaillons pas uniquement quand l'école est ouverte. » En dehors du temps scolaire, l'enseignant gère aussi les rencontres avec les parents. « Lorsque les parents ont des questions, je fixe un rendez-vous plutôt que de discuter rapidement à la sortie de l'école. » Lorsque l'on aborde les rapports entre les parents et les enseignants, Karine nous assure du rôle important tenu par les parents. « Ils font partie de l'équipe éducative qui entoure l'enfant. Certains parents sont parfois trop impliqués dans le suivi scolaire de l'enfant et d'autres pas assez présents. Cela a forcément une incidence sur l'enfant, il faut donc en tenir compte. » Karine considère qu'il ne faut ni ignorer les parents, ni à contrario les laisser empiéter sur le travail de l'enseignant, car il est important de rappeler la liberté pédagogique du professeur des écoles. D'autre part, les méthodes d'apprentissage changent. Parfois, l'intervention en amont des parents peut être une difficulté pour l'enfant qui apprend une méthode différente de celle qu'aborde l'enseignant.

Le RASED

Karine travaille à mi-temps pour le RASED. Le RASED est un réseau constitué d'un psychologue, d'un rééducateur et d'un professeur spécialisé, qui intervient, à la demande d'enseignants, pour aider sur des points précis des élèves en difficultés. « Tout commence lorsqu'un enseignant constate qu'un élève a de grosses difficultés. Il le signale au RASED qui décide alors du type de personne à faire intervenir. Un rééducateur travaillera plutôt avec des enfants qui n'entrent pas dans le cadre scolaire. Pour ma part, je fais fonction d'instituteur spécialisé en aide pédagogique, bien que je n'aie pas suivi la formation. J'interviens alors plutôt en soutien. Je mets mes connaissances pédagogiques pour essayer d'aider le ou les enfants à progresser. Mon approche est traditionnelle, un professeur qui a suivi la formation utilisera d'autres méthodes. »

Karine se rend dans chacune des écoles où on a besoin d'elle. En une journée, elle se rend auprès de 6 groupes différents, dans plusieurs écoles. Elle intervient, soit auprès d'un petit groupe rencontrant les mêmes difficultés, soit auprès d'un seul enfant. « Je m'adapte à chacun. J'essaie de les faire avancer, de trouver une manière différente de leur expliquer ce qui les bloque. Mais c'est un véritable travail de foumi !

Intervenir dans le cadre du RASED est vraiment très intéressant et enrichissant. Cette expérience nourrit mon travail avec ma classe de CE2. Je prends conscience des points sur lesquels peut buter un enfant. Je comprends mieux son raisonnement. Je pense que faire les 2 est très formateur. »